



L'offre impôt sur les revenus et IFI PLUS QU'UNE DÉCLARATION, DU CONSEIL !

La mise en place du prélèvement à la source et le remplacement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune par l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) n'ont pas totalement changé les règles du jeu : la déclaration annuelle reste obligatoire pour la plupart des chefs d'entreprises !



La déclaration d'impôts sur les revenus est une déclaration personnelle qui, pour des raisons juridiques et d'assurance professionnelle, ne peut être intégrée dans la mission « classique » de gestion de votre comptabilité. De plus, les travaux d'assistance à la gestion des affaires personnelles, entrent dans le cadre des *Services à la Personne* et peuvent ouvrir droit à des avantages fiscaux. Pour ces différentes raisons, notre cabinet s'est doté d'une coopérative de *Services à la Personne* afin d'être en mesure de vous proposer cette prestation dans des conditions optimales et de vous faire bénéficier d'un crédit d'impôt.

Notre cabinet vous accompagne et vous conseille sur l'établissement de vos déclarations. Outre cet aspect déclaratif, nous profitons de ce rendez-vous annuel pour vous informer sur vos droits, pour vous aider à décrypter les nouvelles lois et pour chercher à optimiser votre fiscalité personnelle.

Chez Belle & Dhaine, nous sommes convaincus que l'approche patrimoniale doit faire partie intégrante de la démarche entrepreneuriale du chef d'entreprise. Afin d'organiser cette stratégie patrimoniale, le cabinet met à votre disposition un pôle « gestion de patrimoine » exclusivement tourné vers le conseil, dénué de toute vocation commerciale.

IMPÔT SUR LE REVENU		IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE	
Déclaration n°2042 simple	200€	Supplément pour prise de connaissance du dossier (au démarrage de la mission)	400€
Déclaration n°2042-C PRO	100€	Déclaration annuelle IFI	À PARTIR DE 500€
Déclarations revenus fonciers n°2044 (Sur devis à partir de 3 biens)	100€	Cas particuliers - Autres déclarations	SUR DEVIS
Déclaration plus et moins-values n°2074	SUR DEVIS		
Cas particuliers - Autres déclarations	SUR DEVIS		

TARIFS TTC



Jean-Marie Belle
Olivier Dhaine
Adélaïde Geay
Experts-Comptables

- jm.belle@cabinetbd.com
- o.dhaine@cabinetbd.com
- a.geay@cabinetbd.com

Cabinet Belle & Dhaine

- PETRA - Bâtiment E
11, rue Eric Tabarly
85340 Les Sables d'Olonne
- 02 51 95 16 82
- contact@cabinetbd.com
- belleetdhaine.com
-